



AVIS DE CONSULTATION
RENOUVELLEMENT
POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

LE LOISIR CULTUREL COMME OUTIL DE
DÉVELOPPEMENT



Mémoire présenté au
ministère de la Culture et des Communications
dans le cadre de la consultation pour le
renouvellement de la politique culturelle du Québec

Préparé par
Corporation Secondaire en spectacle

121, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C5

Mai 2016



REMERCIEMENTS

À l'invitation du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M. Luc Fortin, nous sommes très reconnaissants de participer à la consultation pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

La corporation Secondaire en spectacle et ses membres se joignent ici pour rappeler l'importance stratégique de la vie culturelle en milieu scolaire. Vivre et s'accomplir dans des activités et événements culturels en milieu scolaire permet de soutenir la relève artistique, le développement de compétences organisationnelles et de contribuer à la persévérance et à la réussite scolaires.

Secondaire en spectacle, ce sont 10 000 élèves dans 250 écoles secondaires qui vivent devant et derrière les rideaux une expérience de scène unique. Ces jeunes se présentent devant plus de 75 000 spectateurs animés d'un désir de connaître ce que la jeunesse a de plus beau à offrir.

À titre d'intervenant culturel œuvrant dans le milieu scolaire depuis plus de 20 ans, nous souhaitons que ce mémoire apporte un regard éclairant et précis concernant la culture, l'éducation et les défis que vivent les jeunes en 2016.

Espérant que notre contribution pourra soutenir l'adoption d'une politique inclusive et transversale qui mobilisera l'ensemble des acteurs culturels, veuillez agréer, nos plus cordiales salutations.

Maurice Gauthier
Président de Secondaire en spectacle



RÉSUMÉ

En 20 ans d'existence, Secondaire en spectacle a permis à plus de 175 000 jeunes de partout au Québec de vivre une expérience artistique unique. Ses bienfaits sur la réalisation personnelle et l'estime de soi des jeunes, de même que sur la persévérance et la réussite scolaires ont été démontrés à plusieurs reprises. Fort d'une collaboration bien établie entre les Unités régionales de loisir et de sport, les intervenants en milieu scolaire et plusieurs autres partenaires, Secondaire en spectacle possède une expertise qui a été et sera toujours mise au service des jeunes, des arts de la scène et de la culture.

Par la mise à jour de la politique culturelle du Québec, la corporation Secondaire en spectacle voit une opportunité majeure pour mettre de l'avant l'importance de la vie culturelle en milieu scolaire.

En effet, « bien plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie ». ¹ À cet effet, la présence de programmes culturels comme Secondaire en spectacle, qui initient les élèves aux arts de la scène et leur permettent de s'épanouir, contribue sans aucun doute à soutenir l'engagement des jeunes envers la culture, et ce, tout au long de leur vie.

Pourtant, deux défis majeurs se dressent pour la réalisation d'un maillage efficace entre le secteur de la culture et de l'éducation :

- 1. Les ressources financières de l'école;**
- 2. Les ressources humaines de l'école.**

Ces deux enjeux ont été ciblés comme étant les plus importants par les 90 répondants de notre consultation auprès des intervenants socioculturels des écoles secondaires.

La corporation Secondaire en spectacle est d'avis que le renouvellement de la politique culturelle du Québec doit absolument passer par le soutien et la consolidation du financement accordés aux programmes culturels en milieu scolaire, en plus d'accorder une place aux organismes régionaux permettant une meilleure concertation de ces activités.

Le témoignage de la jeune Anny Lemyre-Roy, fait dans le cadre du Forum sur la participation culturelle des jeunes organisé par Culture Mauricie est des plus évocateurs :

« J'ai l'impression aujourd'hui de représenter ma génération et les jeunes. Secondaire en spectacle, ce n'est pas juste un spectacle. Ça aide les jeunes dans leur vie en général. Ça va faire de nous les futurs adultes, la future société. Quand on met un frein dans les programmes comme Secondaire en spectacle et toutes les activités du genre, on compromet notre avenir. On devrait se concentrer sur ce qu'il y a déjà. » ²

Le présent mémoire représente bien nos membres, les écoles secondaires et tous ces jeunes qui, comme Anny Lemyre-Roy, veulent une consolidation du programme Secondaire en spectacle.

¹ Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la Jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015).

² Tiré du site Internet YouTube.com : <https://www.youtube.com/watch?v=O8F7ktyIGEQ>



PRÉSENTATION DE LA CORPORATION SECONDAIRE EN SPECTACLE

La mission

La corporation Secondaire en spectacle est un organisme sans but lucratif qui favorise le développement culturel et artistique³ des jeunes des écoles secondaires du Québec en s'appuyant sur le programme Secondaire en spectacle, lequel est axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation des jeunes.

Les objectifs

- Promouvoir le développement et la pratique d'activités culturelles et artistiques auprès des élèves du secondaire dans un cadre éducatif en favorisant le développement d'habiletés personnelles, sociales et l'acquisition de saines habitudes de vie.
- Contribuer aux orientations du renouveau pédagogique, à la réussite éducative, au développement des compétences transversales et à la prévention du décrochage scolaire.
- Contribuer au développement de la jeune relève amateur et artistique dans le domaine des arts de la scène en tant qu'artistes, techniciens, journalistes, animateurs ou organisateurs.
- Favoriser l'utilisation de la langue française.
- Offrir l'occasion aux jeunes et aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges tant au niveau local, régional et provincial.

Les valeurs

Les jeunes qui participent à Secondaire en spectacle, tout comme les adultes qui y travaillent ou s'y impliquent, doivent respecter les valeurs du programme. L'attitude, le comportement et les décisions de chacun ont un impact majeur sur le bon déroulement des activités et sur le bien-être des participants. Les valeurs véhiculées par Secondaire en spectacle sont :

- Le plaisir;
- L'esprit culturel;
- Le respect;
- L'intégrité et la responsabilité.

Le programme Secondaire en spectacle

La corporation Secondaire en spectacle réalise sa mission principalement à travers le programme Secondaire en spectacle. Celui-ci comprend trois grandes étapes où les élèves participants ont l'opportunité de se regrouper autour des arts de la scène : les finales locales, les finales régionales et le Rendez-vous panquébécois. Les jeunes peuvent se produire dans l'une des quatre (4) disciplines suivantes : la musique, la danse, l'expression dramatique et la variété.

³Définition de développement culturel et artistique : Selon la définition du thésaurus international du développement culturel, publié en 1981 par l'UNESCO, le développement culturel représente le "progrès de la vie culturelle d'une collectivité, ordonné à la réalisation de ses valeurs culturelles et lié aux conditions générales du développement économique et social". À cette définition s'ajoute la notion de développement artistique faisant ainsi référence à l'accès à différentes formes d'expression artistique.



LES FONDEMENTS INDISSOCIABLES DE SECONDAIRE EN SPECTACLE

La corporation Secondaire en spectacle s'inspire de trois éléments fondamentaux pour la réalisation de sa mission :

- Secondaire en spectacle soutient la pratique culturelle;
- Secondaire en spectacle contribue à la persévérance et à la réussite scolaires;
- Secondaire en spectacle adopte l'implication des jeunes comme façon de faire.

Secondaire en spectacle soutient la pratique culturelle

Secondaire en spectacle se révèle un levier important de promotion des produits artistiques et culturels auprès des jeunes. Ainsi, elle renforce et valorise l'expression de l'identité culturelle, valorise le français comme langue d'expression culturelle, sensibilise à l'importance du produit culturel, renforce la consommation des produits artistiques et culturels, éveille les jeunes à la pratique professionnelle des arts de la scène et fait la promotion de la relève artistique et culturelle québécoise.

Secondaire en spectacle contribue à la persévérance et la réussite scolaires

Cette affirmation donne une dimension très précise sur la façon dont les activités et les événements sont déployés. On comprendra donc que Secondaire en spectacle doit se déployer en milieu scolaire. À cet effet, en 2012, la corporation Secondaire en spectacle procédait à une enquête pour déterminer les effets de la participation au programme Secondaire en spectacle sur la réussite scolaire des élèves.

La majorité des participants à Secondaire en spectacle interrogés dans le cadre de l'enquête:

- considèrent que leur participation à Secondaire en spectacle a un effet positif sur leurs études;
- n'éprouvent pas de difficultés scolaires;
- ont beaucoup d'intérêt pour leurs études;
- accordent beaucoup d'importance à leurs études;
- se sentent bien à l'école.⁴

Secondaire en spectacle adopte l'implication des jeunes comme façon de faire

Secondaire en spectacle n'est pas simplement l'offre d'une activité artistique. L'implication des jeunes est sollicitée et soutenue à toutes les étapes de réalisation du programme : finales locales, finales régionales et Rendez-vous panquébécois. Que ce soit dans un comité d'organisation, à la technique ou aux communications, les jeunes avec différents intérêts sont impliqués dans la réalisation de Secondaire en spectacle.

⁴ ROY, Jacques. *Secondaire en spectacle et réussite scolaire : un pont pour la réussite des élèves*, Québec (2011).



L'INSPIRATION FONDAMENTALE : LE LOISIR CULTUREL COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

La rédaction de ce mémoire est inspirée par l'Agenda 21 de la culture du Québec. Elle prend forme par la réalisation d'actions de toute nature qui cadrent avec les 21 objectifs de l'Agenda 21, notamment:

Objectif 5

« Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et les citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne. »

Objectif 6

« Valoriser la place des arts et de la culture au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement, tant au cœur des programmes de formation que lors des activités parascolaires. »

Objectif 7

« Reconnaître le rôle de la culture comme vecteur de cohésion sociale. Valoriser l'engagement des artistes et des citoyennes et citoyens dont l'action culturelle contribue au développement social et économique de leur milieu de vie. »⁵

L'AVIS DE CONSULTATION

La corporation Secondaire en spectacle a priorisé les thèmes suivants pour présenter son avis sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec:

- Thème trois (3): Le rapport du citoyen à la culture;
- Thème quatre (4): La langue française et la diversité ethnoculturelle;
- Thème sept (7): La gouvernance et le financement.

Certaines questions présentées à la fin de ces thèmes ont servi d'assise pour camper les réflexions appuyant cet avis de consultation. Bien entendu, les 20 années d'expérience du programme Secondaire en spectacle ont teinté les réponses de cet avis de consultation.

⁵ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ; conseiller à la rédaction, Michel Venne, *Agenda 21 de la culture du Québec*, Québec (2012).



THÈME 3 : LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

Question 14 : Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

La corporation Secondaire en spectacle considère que le maillage entre l'école et la culture est essentiel au développement des jeunes. L'école est en fait un milieu de vie où les jeunes de 12 à 17 ans passent la majorité de leur temps. C'est à ce moment que les adolescents vont ancrer leurs habitudes de vie et apporter leurs bagages culturels vers leur vie d'adulte. Pour appuyer ce propos, voici un témoignage de Brigitte Boisjoli – chanteuse professionnelle⁶ :

« Plus que toute autre période de notre vie, celle où l'on fréquente l'école est sans doute la plus déterminante ou à tout le moins celle qui laisse le plus de souvenirs. En effet, c'est souvent pendant ces années que commencent à se définir nos aspirations et que le besoin de trouver un sens à nos actions est le plus criant. »

La participation aux activités parascolaires est nommée comme étant un facteur de renforcement à la persévérance et la réussite scolaires.

« En effet, la participation à des activités parascolaires a des effets indirects, mais positifs sur des déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires, ce qui laisse supposer que les efforts pour rendre l'école plus attrayante et plus diversifiée constituent un facteur de prévention pour les jeunes. La pratique d'activités parascolaires a des effets positifs sur le climat de l'école, sur le sentiment d'appartenance envers elle et sur l'estime de soi et la motivation des élèves. Ces activités peuvent aussi permettre de développer des habiletés et des aptitudes qui ne sont pas visées directement par le cursus scolaire. »⁷

Il est primordial de soutenir l'offre d'activités culturelles en milieu scolaire, comprenant le programme Secondaire en spectacle. Afin de donner les moyens à une école d'encourager la pratique d'activités parascolaires et de permettre au milieu culturel de bien comprendre le contexte dans lequel s'organise la vie scolaire, il importe de mettre en lumière deux défis du milieu scolaire.

Premier défi : les ressources financières des écoles

Sans conteste, l'octroi de ressources financières suffisantes permet à une école de maintenir et même d'augmenter ses activités parascolaires. En 2011, la mise en place de la Stratégie d'action *L'École, j'y tiens!* via la mesure *Jeunes actifs au secondaire*, avait permis aux écoles du réseau public de bonifier l'offre d'activités culturelles grâce à une enveloppe de quatre (4) millions dédiée à la mise en place d'activités culturelles et artistiques en parascolaires. Le maintien et la bonification d'une telle enveloppe est d'une importance capitale pour permettre aux écoles de poursuivre l'offre d'activités culturelles en parascolaires.

⁶ Tiré du site Internet <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/index.asp?page=message> le 26 avril 2013.

⁷ Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la Jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015).



Les intervenants en milieu scolaire sont ouverts à bonifier l'offre de services parascolaires dans les écoles, mais les ressources financières se doivent d'être suffisantes pour répondre aux besoins des élèves.

Deuxième défi : les ressources humaines des écoles

La présence de ressources humaines dédiées aux activités culturelles dans les écoles est aussi un enjeu de taille pour le maintien des activités parascolaires. Les compressions budgétaires actuelles contraignent les dirigeants scolaires à réduire le nombre d'heures allouées aux services d'animation scolaires. L'encadrement et le soutien aux élèves sont toutefois primordiaux pour le maintien des activités offertes.

En 2011, la corporation Secondaire en spectacle a entrepris une importante consultation auprès des élèves et des intervenants culturels des écoles. La consultation a été menée dans 11 régions administratives et voici quelques grands constats tirés des entrevues auprès des intervenants scolaires.

- Les ressources-écoles font état d'une grande inégalité sur le territoire, allant d'aucun intervenant en loisir à quatre (4) ressources par école.
- Les intervenants ont le désir de développer de nouvelles activités, mais ils n'ont pas le temps d'y mettre les énergies nécessaires. En ce sens, les activités clés en main demeurent un moyen de ne pas surcharger les intervenants en loisir et de leur permettre d'augmenter leur offre de services.
- Les activités concertées au niveau régional sont souvent mieux organisées, telles que le programme Secondaire en spectacle et les activités du Réseau du Sport Étudiant du Québec. À ce sujet, les intervenants mentionnent que le modèle développé en sport par le Réseau du Sport Étudiant du Québec mériterait de s'appliquer au développement d'une offre plus structurée pour les activités culturelles.
- Les intervenants ont la volonté de se regrouper pour faire des partages d'expertise et échanger sur des problématiques communes, via des tables de concertation régionale. À titre d'exemple, l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches coordonne annuellement 4 rencontres régionales auprès des intervenants en loisir des écoles secondaires et des cégeps de la région.
- Le programme Secondaire en spectacle est reconnu pour faciliter le travail des intervenants pour les raisons suivantes :
 - Mise en place d'outils organisationnels et promotionnels;
 - Soutien régional via les Unités régionales de loisir et de sport implantées dans toutes les régions administratives;
 - Notoriété du programme à l'échelle provinciale, signifiant un engouement des élèves de faire partie d'un programme reconnu;
 - Reconnaissance de la tâche auprès de la direction.



Les intervenants régionaux en matière de loisir culturel : une solution vers un meilleur maillage

Depuis plus de 20 ans, la corporation Secondaire en spectacle a développé une approche avec les Unités régionales de loisir et de sport du Québec pour déployer le programme sur l'ensemble du territoire. Fortes de leurs connaissances des particularités de leur territoire et du lien avec le milieu scolaire, elles sont des acteurs clés dans la mise en œuvre du programme Secondaire en spectacle.

Les Unités régionales de loisir et de sport du Québec ont su bénéficier du programme Secondaire en spectacle pour développer une concertation régionale qui est le pivot du loisir culturel dans plusieurs régions du Québec. Les Unités régionales de loisir et de sport du Québec sont devenues des leaders dans le soutien aux intervenants culturels en milieu scolaire, sans qui le programme Secondaire en spectacle ne pourrait exister.

En sommes, les intervenants scolaires souhaitent une offre culturelle et artistique plus structurée. Les résultats de la tournée de consultation menée il y a cinq (5) ans ont été confirmés de nouveau au printemps 2015, lors d'une autre consultation menée auprès de plus de 90 intervenants en milieu scolaire.

84 % des répondants ont indiqué que la répartition des responsabilités entre l'école, l'Unité régionale de loisir et de sport et la corporation Secondaire en spectacle étaient satisfaisantes. Ce taux élevé de satisfaction confirme la pertinence d'avoir ces trois (3) paliers organisationnels.

De plus, les intervenants ont un taux d'appréciation élevé à 88 % en ce qui concerne le soutien apporté par les Unités régionales de loisir et de sport concernant l'organisation des finales locales et des finales régionales.

Enfin, lorsqu'on leur demande quelles sont les deux forces du programme Secondaire en spectacle, les deux éléments de réponses ressortent comme étant prédominants :

- **Le soutien régional et la concertation offerts par l'Unité régionale de loisir et de sport (54%) ;**
- **L'offre d'outils promotionnels et organisationnels (31 %).**

Question 16 : Comment mieux soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture ?

« Bien plus qu'un lieu de développement de compétences et de transmission de connaissances, l'école est aussi un lieu de socialisation, de transmission de valeurs et de modes de vie. »⁸

À cet effet, la présence de programmes culturels comme Secondaire en spectacle, qui initient les jeunes et leur permettent de s'épanouir à travers les arts et la culture, contribue sans aucun doute à soutenir l'engagement des jeunes envers la culture.

⁸ Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la Jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015).



Pour appuyer ce propos, Brigitte Boisjoli, chanteuse professionnelle témoigne :

« Avec le recul, je réalise pleinement combien les activités culturelles organisées dans mon milieu scolaire m'ont permis de m'accrocher et combien elles m'ont stimulée à tous points de vue. (...) Je garde aussi de merveilleux souvenirs de ma participation à Secondaire en spectacle, qui a confirmé l'importance que prenait la culture dans ma vie. Aujourd'hui, si je travaille dans le milieu culturel, c'est en grande partie grâce à ces professeurs et à ces animateurs qui m'ont donné de multiples occasions de m'exprimer sur scène et qui ont su allumer la flamme qui m'habite toujours.

(...) J'affirme sans hésitation que le fait de participer à des projets et à des événements culturels à l'école constitue une grande source de motivation et contribue à l'estime de soi. Aussi, j'encourage tous les jeunes à faire de leur école un lieu de vie dynamique et stimulant. Créez, montez sur scène et osez exprimer ce que vous avez de plus beau à travers l'art et la culture ! »⁹

La preuve est maintenant faite, les jeunes sont nombreux à participer à Secondaire en spectacle. Plus de 10 000 élèves provenant de 15 régions du Québec vivent annuellement devant et derrière les rideaux une expérience marquante dans leur développement. En 20 ans, ce sont 175 000 jeunes qui ont brûlé les planches pour oser présenter une parcelle d'eux-mêmes devant plus d'un million de spectateurs.

En accompagnant les jeunes dans un cadre où ils peuvent évoluer librement, les programmes culturels comme Secondaire en spectacle et les intervenants en loisir qui les mettent en place soutiennent, sans contredit, l'engagement culturel et le potentiel créatif.

Au plan éducatif, Secondaire en spectacle ajoute une dimension complémentaire à l'animation de la qualité de vie au sein des écoles et représente une occasion privilégiée de stimuler et de canaliser l'énergie créatrice, le potentiel, le talent, l'enthousiasme et le dynamisme des jeunes en fonction d'un projet collectif. Secondaire en spectacle propose des objectifs et un but à atteindre dans un contexte d'apprentissage culturel en complémentarité aux cadres traditionnels de l'école.

Question 17 : Comment encourager et reconnaître davantage l'engagement des citoyens dans la vie culturelle par le bénévolat et la philanthropie ?

« Une étude canadienne antérieure a démontré que les personnes qui ont participé à des activités communautaires pendant leur enfance ou leur adolescence étaient plus portées à devenir des adultes qui participent à un plus large éventail d'activités communautaires, comme le bénévolat encadré et non encadré, les organismes politiques, les sociétés de bienfaisance, les associations communautaires et ainsi de suite.

⁹ Tiré du site Internet <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/index.asp?page=message> le 26 avril 2013.



Dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation menée en 2010, on demandait aux répondants s'ils avaient participé à différents types d'activités communautaires pendant leurs études primaires ou secondaires. Les résultats confirment que les personnes qui ont vécu ce genre d'expérience au début de leur vie sont beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat après leurs études. »¹⁰

En se basant sur ces affirmations et en considérant que Secondaire en spectacle adopte l'implication des jeunes comme façon de faire il est possible d'affirmer que le programme Secondaire en spectacle contribue à l'engagement bénévole des citoyens envers le milieu culturel.

De plus, un article de l'Observatoire québécois du loisir affirme que :

« (...) beaucoup de jeunes témoignent aujourd'hui d'une volonté de se mobiliser, de s'engager dans des projets qui ont du sens à leurs yeux et une utilité pour les autres. Tous ces jeunes souhaitent participer de manière significative aux programmes qui les concernent. Le message est clair : les jeunes veulent être responsables et propriétaires de leurs activités récréatives et sociales dans leur communauté d'appartenance prise au sens large soit l'école, la municipalité, les associations de loisir et de sport. »¹¹

Ainsi, le fait que les finales locales et régionales de Secondaire en spectacle puissent compter sur la participation de plus de 500 jeunes organisateurs bénévoles démontre bien l'importance significative que le programme a pour les jeunes des écoles secondaires du Québec.

Question 19 : Quelle importance doit-on donner au loisir comme mode de participation à la culture ?

La contribution du loisir culturel comme vecteur de développement personnel pour les jeunes n'est plus questionnée. Les orientations de l'Agenda 21 de la culture¹² témoignent notamment de l'importance du loisir culturel dans le développement personnel des individus. De plus, la pratique de loisir culturel crée des habitudes quant à la consommation de biens culturels.

À ce sujet, l'Observatoire québécois du loisir indique que :

« [...] la pratique d'activités de loisir chez les jeunes favorise l'amélioration du bien-être psychologique et physique. De plus, elle démontre que la pratique de loisir en milieu scolaire a un effet positif sur plusieurs facteurs de réussite scolaire, notamment le développement de l'identité de soi, la motivation, l'engagement, l'implication et le sentiment d'appartenance au milieu scolaire, le soutien parental ainsi que les habiletés de socialisation ». ¹³

¹⁰ Statistiques Canada, Crompton, Susan et Vézina, Mireille, *Tendances sociales canadiennes - Le bénévolat au Canada*, numéro 93, Ottawa (2012).

¹¹ Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir – Volume 3, Numéro 2, Trois-Rivières (2005).

¹² Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; conseiller à la rédaction, Michel Venne, *Agenda 21 de la culture du Québec*, Québec (2012).

¹³ Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir – Volume 10, Numéro 12, Trois-Rivières (2013).



Selon une consultation menée en 2011 par la corporation Secondaire en spectacle, il a été reconnu que la pratique d'activité socioculturelle en milieu scolaire s'avère facilitatrice pour la participation des élèves, probablement lié à ces trois facteurs :

- L'encadrement et le soutien offerts par les intervenants socioculturels en milieu scolaire favorisent la participation des élèves qui ont besoin d'un support pour l'organisation de leurs activités;
- Les coûts, souvent moins élevés que dans le milieu privé;
- La proximité de l'activité avec l'école contribue à faciliter la promotion des activités et simplifier la logistique du transport vers le lieu de pratique.

En somme, Secondaire en spectacle se veut, pour les élèves, un lieu d'apprentissage humain et social, fondé sur la collaboration, la concertation, la valeur éducative de la libre expression par les arts de la scène et la reconnaissance des talents. Prônant des valeurs humaines et sociales tournées vers l'acquisition et l'expression de la confiance en soi, l'exercice des responsabilités, la persévérance, l'entraide et l'autonomie, Secondaire en spectacle est un projet qui favorise l'éclosion des initiatives personnelles et collectives dans un contexte d'encadrement souple et naturel.

THÈME 4 : LA LANGUE FRANÇAISE ET LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE

Question 24 : Quel est l'apport des domaines de la culture et des communications à l'apprentissage et à la promotion de la langue française, au Québec et dans la Francophonie ?

« Les arts, la culture et le patrimoine jouent un rôle fondamental dans le développement des collectivités francophones. En plus de contribuer à leur vitalité et à la construction de leur avenir, ils participent au renforcement de l'identité francophone ainsi qu'au rayonnement et à la pérennité du fait français. »¹⁴

À ce sujet, il est essentiel de rappeler que l'un des objectifs principaux de Secondaire en spectacle est de favoriser l'utilisation de la langue française, ce qui, actuellement, représente un enjeu de taille. En effet, il devient de plus en plus difficile de compétitionner avec tous les autres concours de talents et les émissions télévisées à grand déploiement qui acceptent les performances anglophones. Malgré ce défi auquel nous faisons face, nous pensons qu'il faut persévérer et continuer d'inciter les jeunes à utiliser la langue française dans leur processus de création.

¹⁴ Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif, *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne - Actions à l'appui*, Québec (2012).



Question 26 : Comment favoriser l'intégration aux filières de création, de production et de diffusion des artistes issus de l'immigration et des minorités ethnoculturelles ?

« La participation aux activités culturelles contribue à réduire l'isolement et à établir des réseaux de solidarité, aide à résoudre des conflits, favorise la tolérance, facilite la compréhension interculturelle, crée des contacts entre les générations et aide à la réhabilitation et à la réintégration sociale de personnes ou de groupes marginalisés. »¹⁵

À cet effet, Secondaire en spectacle a pour objectif d'offrir l'occasion aux jeunes et aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges tant au niveau local, régional et provincial. Par les finales régionales et le Rendez-vous panquébécois, Secondaire en spectacle est un lieu privilégié de mixité culturelle entre les élèves provenant des différentes régions du Québec.

De plus, en sachant que le milieu scolaire est un des lieux les plus importants de socialisation et d'intégration, il est intéressant de mentionner que sept élèves sur dix (70,5 %) considèrent que leur participation à Secondaire en spectacle a contribué à une meilleure intégration à l'école.

THÈME 7 : LA GOUVERNANCE ET LE FINANCEMENT

Question 36 : Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ? Quelles sont les limites des mécanismes de soutien financier en place? Comment les améliorer ?

L'enjeu financier nécessite à la fois de consolider le financement public et de développer des alliances avec le milieu des affaires. Ces alliances avec le milieu des affaires doivent se réaliser dans l'implication, la représentation et la promotion de Secondaire en spectacle, tout autant que dans son financement. La corporation Secondaire en spectacle a ciblé quelques défis financiers :

- Le financement pluriannuel;
- Le soutien financier adéquat du loisir culturel;
- Le financement autonome.

Le financement pluriannuel

Au niveau provincial, l'incertitude est vécue aussi dans les délais et les confirmations des sommes allouées par le gouvernement à Secondaire en spectacle. Actuellement, cette incertitude ne permet pas à la corporation de confirmer sa capacité à soutenir, en partie, l'organisation du Rendez-vous panquébécois et le niveau de soutien aux partenaires régionaux dans des délais raisonnables de planification.

¹⁵ Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la Jeunesse, *Ensemble pour les générations futures, Politique québécoise de la jeunesse - document de consultation*, Québec (2015).



La corporation Secondaire en spectacle souhaite obtenir un programme spécifique de financement gouvernemental afin d'établir un calendrier réaliste d'exécution des mandats. Ce programme pourrait être interministériel. Chacun des ministères impliqués dans l'entente pourrait convenir du cadre spécifique pour lequel il souhaite financer la corporation Secondaire en spectacle, ce qui permettrait d'éviter toute forme de doublons financiers et d'optimiser les ressources financières investies.

Pour la corporation Secondaire en spectacle, la lourdeur administrative exigée par les multiples demandes de financement et processus de reddition de compte serait diminuée, ce qui favoriserait l'efficacité et l'efficience.

Le soutien financier adéquat du loisir culturel

Secondaire en spectacle est d'abord vivant parce que près de 250 écoles secondaires participent annuellement au programme. Grâce à des intervenants culturels en milieu scolaire qui sont techniciens en loisir, enseignants ou acteurs scolaires motivés par le loisir culturel en parascolaire, plus de 10 000 élèves participent à Secondaire en spectacle.

Les compressions budgétaires des dernières années ont pour conséquence de forcer les écoles à se concentrer d'abord sur les services essentiels aux élèves. Les intervenants scolaires consultés au printemps 2015 ont souligné que cette situation était un obstacle majeur à l'offre d'activités parascolaires.

Les Unités régionales de loisir et de sport du Québec jouent un rôle important dans la poursuite des activités de Secondaire en spectacle. À cet effet, les intervenants scolaires affirment qu'une coordination régionale comme celle offerte par les Unités régionales de loisir et de sport du Québec est essentielle à la mise en place d'activités culturelles dans leur milieu.

Le financement autonome

Le financement autonome demeure un enjeu prioritaire pour la corporation Secondaire en spectacle. La recherche de partenariats est loin d'être fructueuse pour les organismes à but non lucratif qui doivent se tailler une place entre les 46 000 organismes du genre au Québec.¹⁶ Selon Hubert Richard, vice-président marketing chez Effix, « les temps sont difficiles pour la commandite en général ».¹⁷ La commandite semble difficile à recevoir chez des annonceurs qui ne l'incluent pas dans leurs plans médias. M. Richard poursuit:

« [...] la commandite représente une occasion en or pour les annonceurs désireux de se démarquer de la concurrence tout en engageant activement le consommateur. Mais elle demeure marginalisée dans les plans médias: Depuis 10 ou 15 ans, l'on parle de la commandite comme d'un élément important du mix marketing, mais les entreprises qui l'intègrent à leur stratégie de marketing globale restent en minorité. Aujourd'hui encore, les

¹⁶ L'Alliance de recherche universités - communautés en économie sociale – équipe UQAM, Nicol, Richard, *Faits saillants régionaux de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles - Le secteur sans but lucratif et bénévole du Québec*, Toronto (2006).

¹⁷ Tiré du site Internet: <http://www.infopresse.com/article/2016/2/5/commandite-il-faut-savoir-parler-leur-langage-des-annonceurs>.



annonceurs ont un budget limité pour faire de la commandite, et un budget important pour faire des médias, lequel est placé par des spécialistes qui ont des mesures de rendement liées à des impressions, à des cotes d'écoute, etc. En bout de piste, l'aspect qualitatif de la commandite est difficile à entrer dans ces paramètres. »

En fin de compte, les organismes culturels et les annonceurs peinent à se comprendre dans un milieu assurément très compétitif.

CONCLUSION

En 20 ans d'existence, Secondaire en spectacle a permis à plus de 175 000 jeunes de partout au Québec de vivre une expérience artistique unique. Ses bienfaits sur la réalisation personnelle et l'estime de soi des jeunes, de même que sur la persévérance et la réussite scolaires ont été démontrés à plusieurs reprises. Fort d'une collaboration bien établie entre les Unités régionales de loisir et de sport du Québec, les intervenants en milieu scolaire et plusieurs autres partenaires, Secondaire en spectacle possède une expertise qui a été et sera toujours mise au service des jeunes, des arts de la scène et de la culture.

Les nombreux partenaires de la corporation Secondaire en spectacle s'entendent d'ailleurs pour dire que la qualité et la notoriété du programme ne sont plus à démontrer. À titre d'exemple, lors de la consultation menée auprès des intervenants en loisir en milieu scolaire au printemps 2015, plus de 90 % des répondants ont mentionné être satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale de la corporation Secondaire en spectacle. Cependant, 83 % d'entre eux se sont montrés inquiets du financement et de la pérennité du programme auquel ils accordent tant d'importance.

En somme, les éléments présentés dans ce mémoire démontrent assez clairement la force, la pertinence et l'expertise de la corporation. Ainsi, par la mise à jour de la politique culturelle du Québec, la corporation Secondaire en spectacle voit une opportunité majeure pour mettre de l'avant l'importance stratégique de la vie culturelle en milieu scolaire. Il est souhaitable que cela passe entre autres par la consolidation du financement accordé aux organisations qui, comme la nôtre, ont fait leurs preuves en tant que vecteur de la promotion et de l'éducation aux arts, à la culture et au fait français.